

T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS
Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89
Mél. : cftcfae@free.fr - Site : <http://cftcfae.free.fr>

N ° 256 - Le 1er octobre 2012

Filière sociale de l'Etat : les textes sont sortis...

Les décrets du 28 septembre 2012 : 2012-1098 portant statut du corps interministériel des assistants de service social (indices bruts 350-675) , 2012-1099 portant statut du corps interministériel des conseillers techniques de service social (indice maxi 730), 2012-1100 concernant l'emploi de conseiller pour l'action social (IB maxi 801), et 2012-1101 fixant l'échelonnement indiciaire sont parus au journal officiel du 30 septembre 2012.

S'ils apportent un plus pour les agents concernés (+37 points au dernier échelon pour les assistants, +70 pour les CTSS et possibilité d'accéder à l'emploi de conseiller pour l'action sociale), ces textes ne satisfont pas les légitimes revendications de cette filière. Nous revendiquons la catégorie A pour les assistants et l'accès à l'IB 966 pour les conseillers.

La lutte continue donc !